



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 8867

Texte de la question

M. Yann Capet interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur l'opération « nos quartiers d'été » se déroulant dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ce dispositif relevant de la politique de la ville permet d'organiser de nombreuses manifestations festives durant les deux mois d'été pour les habitants des quartiers prioritaires. Ces fêtes sont très appréciées des enfants permettant de compenser un peu le fait qu'ils n'ont pas la possibilité de partir en vacances. Cette opération était à l'origine cofinancée par l'État et le conseil régional Nord-Pas-de-Calais mais depuis l'été 2011, l'État ne délègue plus de financement. Il souhaiterait savoir, dans le cadre de la future réforme de la politique de la ville, si l'État participera de nouveau financièrement à l'opération « nos quartiers d'été ».

Texte de la réponse

Le programme Ville vie vacances permet aux jeunes des quartiers de la politique de la ville de bénéficier d'activités de loisirs caractères éducatif, culturel, sportif et de participer des actions dimension citoyenne et civique pendant les vacances scolaires. L'Agence nationale pour la Cohésion sociale et l'égalité des chances, qui pilote ce programme, soutient environ 3 500 projets chaque année. Dans le cadre du budget triennal 2013-2015 du programme Politique de la ville, le financement de ce dispositif est prévu hauteur de 9 millions d'euros. Ce montant est en reconduction par rapport aux années précédentes, ce qui, dans un contexte de réduction budgétaire, témoigne de la volonté du ministre chargé de la ville de soutenir cette opération.

Données clés

Auteur : [M. Yann Capet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8867

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6233

Réponse publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 1098